Comité technique spécial de la DGAL (20 avril 2017)

Le comité technique spécial de la DGAL s'est tenu le 20 avril 2017 sous la présidence de M. Dehaumont, directeur général.

Le SPAgri-CFDT était représenté par Morgane Goudet, Mélanie Picherot et Géraldine Chadirat.

La séance a débuté par une présentation du tableau de suivi des actions en cours, permettant d'identifier les sujets à réactiver : RIALTO, mission OMM sur les métiers de santé et protection des végétaux, et restaurant inter-entreprises de Vaugirard.

L'ordre du jour a ensuite permis d'aborder les sujets suivants : diagnostic RPS, projet de bilan social 2016, sécurité et médecine du travail, locaux, télétravail, plan stratégique à la BNEVP, retour d'expérience sur la gestion de la crise IAHP.

S'agissant des **risques psycho-sociaux (RPS)**, le SPAgri-CFDT a relevé le décalage dans le temps entre l'enquête-questionnaire de février 2016 et les entretiens … la gestion de l'influenza aviaire ayant sans doute impacté les réponses de la seconde phase. C'est un point à prendre en compte au stade de

l'élaboration du plan d'actions, pour lequel les agents sont en attente. Il serait également intéressant de renouveler le questionnaire en ligne régulièrement, pour mesurer l'évolution de la situation.

> *M. Stainer précise que le groupe de travail va être réactivé pour l'élaboration du plan d'action, avec une première réunion en mai, et un objectif de mise en œuvre dès la fin 2017. La composition du groupe de travail sera modifiée, pour impliquer plus fortement l'encadrement intermédiaire, et bénéficier de l'appui de l'assistante de prévention en phase de mise en œuvre dans les services. Par ailleurs, Gauthier Bayle poursuivra sa mission d'accompagnement ; il pourra sans doute éclairer la pertinence de mener régulièrement des enquêtes auprès des agents de la DGAL, en regard de la mise en place par ailleurs du baromètre social au MAAF. Une méthode plus collaborative sera mise en place pour mieux prendre en compte les RPS ; elle passera par une présence plus forte de la MAG et de l'agent de prévention dans les réunions de sous-directions.*

Parmi les sujets possiblement générateurs de RPS, le SPAgri-CFDT a attiré l'attention de la direction sur le projet de **déménagement de la SDQSPV** (ayant pour but de faire mieux correspondre la disposition physique des agents avec le nouvel organigramme) : plus de 2 ans après la réorganisation, la question de la nécessité du déménagement de l'ensemble des

personnels ne mérite-t-elle pas d'être réévaluée à l'aune des dysfonctionnements qui auraient été constatés – ou non –, et du coût (humain et financier) de l'opération ?

> *La direction a reconnu que le sujet était en instance depuis longtemps, et a précisé que le sujet avait été confié à M. Ferreira, qui consultera les personnels. La possibilité de faire des travaux (modification des cloisons modulaires) a par ailleurs été évoquée.*

Un focus particulier a été fait par la mission des urgences sanitaire (MUS) sur la gestion de la crise d'**influenza aviaire hautement pathogène** (IAHP), pour préciser qu'une démarche d'analyse a été confiée à l'INHESJ, dont le but est de tirer des enseignements pour améliorer la gestion des crises à venir. Ce retour d'expérience (Retex) a débuté en novembre 2016, avec une phase de collecte de données et d'interviews des acteurs en cours, qui se trouve coïncider avec la gestion de la deuxième crise et permet une observation « en temps réel ». Les conclusions sont attendues pour fin juin.

Le SPAgri-CFDT insiste pour que la collecte d'information et la phase d'observation sortent du périmètre « DGAL-Paris » pour s'intéresser également aux services déconcentrés concernés : ceux du Sud-Ouest, mais également les services contributeurs venus en renfort. La fatigue et le mal-être des agents, y compris d'encadrement, a été signalé en CHSCT-M par

le réseau des ISST du MAAF, qui ont indiqué avoir mobilisé des dispositifs spécifiques de soutien psychologique… Il est sans doute judicieux de bénéficier de leur analyse dans le cadre du Retex.

Par ailleurs, le SPAgri-CFDT suggère l'organisation d'un séminaire dans le Sud-Ouest, afin d'une part de partager les éléments du Retex-IAHP avec l'ensemble des agents concernés dans les services déconcentrés, et d'autre part de lancer la mise en œuvre du plan d'actions, permettant ainsi de disposer de meilleures perspectives pour l'avenir.

> *La direction précise que le travail du prestataire inclut des entretiens dans les services déconcentrés et va étudier la possibilité d'organiser un séminaire en septembre.*

S'agissant des premiers éléments du **bilan social 2016** présenté en séance, les organisations syndicales ont renouvelé leur souhait de disposer d'éléments comparables pour toutes les directions de l'administration centrale (comme cela avait déjà été demandé par le SPAgri-CFDT lors du dernier CT-AC). Le faible taux de réalisation des entretiens annuels dans certaines sous-directions a également été relevé, pour signaler à quel point cela était préjudiciable aux agents, mais également aux équipes, et pour demander une vigilance

particulière en 2017.

La mise en œuvre du **télétravail** se poursuit, avec 19 agents concernés à ce jour, en privilégiant une réflexion à l'échelle des bureaux, pour que l'organisation des équipes soit réfléchie en amont, dans la même logique que l'expérimentation du BASCA, dont le bilan est très positif. C'est la raison pour laquelle aucune « campagne » n'a été organisée après la publication des textes à l'été 2016.

Tout en reconnaissant l'intérêt de la méthode, les représentants du personnel relèvent qu'un certain nombre de bureaux n'ont engagé aucune démarche et que les agents s'interrogent. Le SPAgri-CFDT suggère qu'*a minima* un sondage soit fait sur l'ensemble de la DGAL pour pouvoir identifier les agents en demande… dans le but, d'une part de prioriser la réflexion des organisations d'équipe là où la demande est forte, et d'autre part de satisfaire les agents dont le télétravail aurait peu d'impact (une demi-journée par semaine par exemple). L'expérience des services qui ont organisé des « campagnes » de télétravail montre par ailleurs qu'ils n'ont pas eu à traiter un grand nombre de demandes et qu'elles portent sur un nombre limité de jours : les agents sont soucieux, tant pour eux que pour leurs collègues, d'une réussite progressive du dispositif.

> *La direction s'engage à organiser une information à tous les agents, pour expliquer la méthode… et peut être sonder les personnels ?*

Les sujets **sécurité et médecine du travail** ont par ailleurs permis d'évoquer :

– la nécessaire communication du planning prévisionnel des permanences des infirmières de prévention à Vaugirard, sans quoi il sera impossible de programmer des diagnostics de postes de travail avec les agents ;

– la mise en place d'une boîte mail fonctionnelle en complément des registres papier, permettant une meilleure confidentialité. Cette boîte fonctionnelle est relevée par l'assistante de prévention, le chef de MAG ou le directeur général, avec engagement à donner suite et à rendre compte en CHSCT-DGAL. En particulier, cette boîte peut constituer un bon moyen de signalement des agressions, pour les agents qui souhaitent garder un certain anonymat et craignent donc de s'engager dans la procédure prévue par la note de service, qui reste cependant à privilégier et à expliquer et promouvoir dans les services ;

– la formation de 8 sauveteurs secouristes du travail en 2017 ;

– les perspectives de formation liées au risque incendie et des rôles des guides et serre-files à l'ensemble des agents ;

– la révision du DU-AC, dans lequel les risques spécifiques de la DGAL devront être bien identifiés, notamment pour les agents réalisant des visites sur le terrain ou la BNEVP.

Pour toute question ou complément, n'hésitez pas à contacter vos représentants SPAgri-CFDT.